MAGAZINE MENSUEL
DE FORCE OUVRIÈRE
FRANCE TÉLÉVISIONS SIÈGE

l'inFO france•tv

N° 01 Novembre 2018



MERCI !

Merci ! C'est le premier mot que nous vous adressons collectivement. Vous êtes nombreux à avoir voté Force Ouvrière lors des élections professionnelles et nous vous en sommes très reconnaissants. Grâce à vous, FO est l'une des organisations syndicales les plus représentatives du siège de France Télévisions. Votre choix nous oblige et nous serons à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée.

C'est maintenant que tout commence

Nous avons désormais 5 élus au nouveau Conseil Social et Économique. Vous en saurez plus sur leurs parcours professionnels et leurs motivations grâce à cette nouvelle publication mensuelle qui vous est dédiée (cf page 2). Vous y trouverez également le compte-rendu de chaque CSE afin de partager avec vous les débats qui animeront les réunions entre syndicats et direction sur les orientations de l'entreprise (cf page 3).

Votre choix nous oblige et nous serons à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée

Nous avons choisi de publier régulièrement ce journal parce que la compréhension des enjeux qui s'ouvrent à France Télévisions passe par l'information.

Parce que les rumeurs anxiogènes, certaines sans fondements, d'autres qui annoncent des transformations réelles, hantent désormais le quotidien des salariés et abîment l'ambiance d'une entreprise à laquelle nous sommes tous profondément attachés.

Avec ce nouveau rendez-vous régulier, nous vous tiendrons au courant des dossiers sur lesquels travaillent vos élus et délégués syndicaux FO (1/10eme de congés payés, les intermittents, cf page 4), le suivi de l'accord signé sur la Qualité de Vie au Travail, notamment sur le télétravail et la courtoisie nécessaire à une bonne ambiance professionnelle, la prise en compte des personnels handicapés, les négociationsque FO mène pour l'amélioration de nos conditions salariales et les évolutions possibles avec la transition numérique.

Ce journal est le vôtre. Comme nous l'avons dit lors de la campagne, la liberté de la presse n'est pas une corporation. Notre syndicat se fait l'honneur d'être interprofessionnel. N'hésitez pas à y contribuer en nous interpellant, en nous soumettant vos questions. Notre ambition est d'y répondre en étant au plus près de vos préoccupations.

En restant **libre et indépendant**... C'est la devise de **Force Ouvrière** !

PORTRAITS D'ÉLUS

Les électeurs du siège de france•tv ont élu 5 représentants Force Ouvrière au Comité Social et Économique



Océan Grenier a intégré FTV à 19 ans comme chef monteur en travaillant pour les magazines comme Envoyé Spécial ou la Marche du Siècle, il a ensuite été nommé monteur itinérant pour les JT. Ce qui l'a amené à travailler, entre autre, sur des événements internationaux comme la guerre du Golfe, le soulèvement en Côte d'Ivoire, les élections américaines. Cadre depuis 2015, il est responsable d'exploitation du service montage en charge du passage et de l'accompagnement des équipes aux changements et à la HD.

Il a intégré Force Ouvrière en raison des besoins du syndicat de spécialiste des sujets qu'il traite dans le cadre de son activité professionnelle. Une aubaine puisque Océan trouvait les salariés souvent représentés par des syndicalistes déconnectés des réalités du terrain et du travail quotidien.

Ancien Délégué du Personnel, il est Délégué Syndical Central depuis 2017. À travers ce mandat, il entend dépoussiérer l'image des syndicats et accompagner les salariés dans les changements inéluctables qui s'annoncent avec l'évolution des métiers.



Bernadette Balland travaille à France Télévisions depuis 2002. Après un passage à France ô, elle est aujourd'hui chargée d'édition numérique à FTVEN.

Elle a adhéré cette année à FO, séduite par la réactivité de Force Ouvrière aux évolutions de l'entreprise et par la capacité du syndicat à négocier plutôt qu'à entrer d'emblée en conflit avec la direction. Avec son arrivéeau CSE, Bernadette va exercer son premier mandat au sein d'une instance représentative de France Télévisions.

Elle entend y trouver des solutions pour qu'entre autres, le personnel de FTVEN retrouve les responsabilités éditoriales qui sont aujourd'hui déléguées à des prestataires extérieurs. Elle souhaite également pouvoir informer ses collègues afin d'apaiser un climat qu'elle décrit comme étant "de peur" qui règne aujourd'hui dans son secteur d'activité.



Aurore Dellino est Responsable Qualité de vie à Force Ouvrière

"Je ne ferai pas la liste des mes expériences ou de mes diplômes.

Aujourd'hui je suis là pour vous !

Responsable qualité de vie au travail au sein de Force ouvrière je m'engage à gérer vos dossiers : retraite, harcèlements, mal être au travail, handicap... mais aussi quand tout va bien ma porte est ouverte :)

Je travaille avec nos collègues de l'outre mer, des régions et des sites parisiens. Nous sommes une équipe soudée et notre devoir est de vous protéger et vous aider dans vos démarches."



Frédéric Broda travaille à FTV depuis 36 ans. D'abord éclairagiste, il devient chef d'équipe en 1990.

Il y a trois ans, il adhère à Force Ouvrière parce qu'il y trouve une grande liberté de paroles, sans dogmes, avec la possibilité de débattre, d'exprimer des avis différents au sein du groupe, une écoute, en vue de parvenir à un consensus.

C'est la deuxième fois que Frédéric est élu au sein des instances de FTV. Sa priorité : faire remonter au CSE les informations techniques et les conditions de travail des salariés des plateaux et de la régie pour mieux les protéger.

Début septembre, il était à la pointe de la négociation pour réduire les disparités salariales entre éclairagistes de France 2 et France 3 ainsi que l'application des compétences complémentaires.



Marie-Pierre Samitier est Grand reporter à la rédaction de FTV, en charge depuis 9 ans de la santé au service Société. Titulaire d'une licence de lettres et d'un DEA de droit, Marie-Pierre Samitier a travaillé à RMC, au Figaro, à France Inter avant d'intégrer les services des Informations Générales puis politique / économie de France 2.

Déléguée syndicale centrale depuis 2 ans, sa priorité : le public, les salariés et l'entreprise pour les amener à contribuer à la création audiovisuelle grâce au réseau d'échanges et d'entraide.

Marie-Pierre est particulièrement attachée à la liberté d'expression, aux valeurs républicaines qu'elle tient de sa famille connue depuis des générations pour ses engagements en faveur de ces traditions françaises.

1er CSE france•tv

Vingt six élus et cinq membres de la direction réunis dans une salle du 7ème étage du siège de France Télévisions…

Ce premier Conseil Social et Économique a été consacré à l'élection du nouveau secrétaire et des présidents des différentes commissions qui vont désormais, entre autre, travailler sur les conditions de travail, d'hygiène, de sécurité, la formation, l'égalité femmes/hommes mais aussi les activités sociales et culturelles en faveur des salariés.

Très rapidement se sont formés côté syndical deux blocs : FO/CGT composée de 13 élus face à une alliance SNJ- UNSA/CGC, 11 élus.

La CFDT et ses deux élus ont choisi de s'abstenir dans la majorité des votes, en expliquant que "*au regard de l'état de leur section depuis quelques mois, la priorité était à la reconstruction tout en préservant leur indépendance*".

Vos délégués de proximité **FO** & **CGT**

INFORMATION ET SPORT :
Sylvie Barquet
Claude Gueneau
Olivier Blanchard

PROGRAMMES, COMMUNICATION, MARKETING, ÉTUDES :
Sophie Pignal

PRODUCTION, FABRICATION, TECHNOLOGIE :
Frédéric Brod
Éric Laumonier

GESTION D'ENTREPRISE, IMMOBILIER, MOYENS GÉNÉRAUX :
Véronique paille-Vecchia
Mathias Gomes

VAISE :
Véronique Dessoudres
Véronique Dalmaz



***Vos élus FO au CSE** et la représentante syndicale, le 6 novembre 2018*

VOUS AVEZ DIT… CSE ?

Le **Conseil Social et Économique** fusionne désormais les institutions représentatives du personnel à savoir CE, DP et CHSCT.

Le CSE réunit au moins une fois par mois les membres de la direction et les 21 élus issus des organisations représentatives.

Il est consulté notamment sur :

- Les orientations stratégiques de l'entreprise,
- La situation économique et financière de FTV,
- Le licenciement collectif pour raisons économiques.

Le CSE est informé sur :

- Les conditions de travail, notamment sa durée et la formation professionnelle,
- L'utilisation abusive des CDD.

Il peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer des actions de prévention du harcèlement moral ou sexuel, et des agissements sexistes.

Il contribue également à faciliter l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle.

1ers VOTES

Les 14 membres du CSE CENTRAL sont élus aux postes de :

Secrétaire :
Marc Chauvelot (CGT)

Secrétaires adjoints :
Marie-Pierre Samitier (FO)
& **Rafaèle Bourgier** (CGT)

Trésorier : **Océan Grenier** (FO)

Trésoriers adjoints :
Michela Law (CGT)
& **Marie-Jo Larabi** (CGT)

Pour les commissions :

Marchés :
Marie-Pierre Samitier (FO)

Égalité F/H :
Aurélie Schiller (CGT)

Emploi-formation :
François Badaire (CGT)

Activités sociales et culturelles :
Michela Law (CGT)

Santé, Sécurité
et Conditions de Travail :
Aurore Dellino (FO),
Abdel Zouioueche (FO),
Claudine Gilbert (CGT),
Laurent Debruyne (CGT),
Éric Laumonier (CGT) &
François Badaire (CGT).

QUATRE JOURS DE GRÈVE EN FAVEUR DES INTERMITTENTS



Depuis des mois, Force Ouvrière est à la pointe du combat sur les modalités de recours par la direction aux CDD.

Dès le 26 octobre, le mouvement a été globalement bien suivi et plus particulièrement par les Moyens Internes de Fabrication de Lyon, Lille, Marseille et Toulouse.
La direction est obligée de négocier ... et acèpte les conditions.

Les collaborateurs réguliers* ne sont plus soumis au plafonnement de 80 ou 120 jours par an, selon leur type de contrat, sans la validation de la DRH concernée. Un nouvel indicateur permet au salariés qui ont collaboré avec FTV depuis plus de 1000 jours sont désormais reconnus comme réguliers. Cet accord concerne les collaborateurs pouvant attester de plus de 1000 jours payés par FTV au 1er septembre 2018.

Les situations des collaborateurs n'ayant pu atteindre ces seuils pour des raisons de congés maternité, de longue maladie ou autres raisons feront l'objet d'un examen souple et bienveillant de leurs situations par leur responsable RH.

Les CDD bénéficieront d'une avance sur leurs frais de mission et la liquidation sera effectuée dans les plus brefs délais.

Les collaborateurs réguliers retrouveront un accès à leur boîte mail interne à FTV.

Force Ouvrière a obtenu que les salaires soient revalorisés de 0,5% au 1er octobre 2018 et de 1,3% au 1er Juillet 2019.

Cet accord est une réelle avancée. Nous avons l'avons signé le 29 octobre, mais nous resterons vigilants quant à son application et mobilisés pour obtenir mieux et plus lors de prochaines négociations !

** Collaborateurs réguliers :*

Intermittents, cachetiers, pigistes ayant effectués 120 jours travaillés sur chacune des trois années de 2015 à 2017 soit 500 jours travaillés sur la période 2013/2017, en ayant travaillé au cours du second semestre 2017. Sont également reconnus comme travailleurs réguliers les CDD de droit commun ayant effectué 210 jours payés sur chacune des trois années 2015 à 2017 ou 900 jours payés sur la période 2013/2017 en ayant travaillé au cours du second trimestre 2017.



ON AVANCE
MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS !

Le lundi 12 octobre, presqu'une date anniversaire.

Enfin, la direction a accepté de discuter du dossier des 1/10 ème avec les quatre organisations représentatives récemment élues.

Enfin également, des données claires avancées par nos dirigeants : 6 000 salariés concernés pour une somme moyenne de 900 euros par personne.

Une proposition qui ne prend pas en compte les 3 jours de congés conventionnels de fractionnement et exclut les congés d'ancienneté. C'est insuffisant pour les syndicats et particulièrement pour Force Ouvrière.

Les syndicats ont choisi de ne pas l'accepter en s'appuyant notamment sur l'arrêt de la cour de cassation de 2017 qui intègre ces congés au calcul du 1/10ème…

FO a bien conscience que ce dossier intéresse nombre d'entre vous, impatients de voir leurs droits respectés. Nous resterons vigilants et ne lâcherons rien.

Nous espérons faire aboutir ce dossier d'ici à la fin de l'année.